



AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

Préavis d'adjudication de contrat (PAC) pour signaler l'intention du gouvernement de conclure un contrat à fournisseur unique avec Unisys Canada Inc.

Numéro de référence :	100024120	Numéro de la demande de soumissions :	100024120
Nom de l'organisation :	Emploi et Développement Social Canada		
Date de la demande de soumissions :	Le 7 septembre 2023	Date de clôture :	Le 22 septembre 2023
Date de commencement prévu :	Le 6 octobre 2023	Niveau d'effort estimé :	Au besoin, fournir et installer tous produits d'Unisys ou licences de services pour les démonstrations de faisabilité de l'informatique en nuage associé aux systèmes d'application d'Emploi et développement social Canada (EDSC) basés sur Unisys.
Date de livraison estimée :	À déterminer		
Durée du contrat :	La durée du contrat proposé sera à partir de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2025, plus deux (2) périodes d'option d'une année chacune.		
Méthode de sollicitation :		Accords commerciaux :	ALÉC, ALÉCC (Chili), PTPGP, ALÉCCO, AÉCG, ALÉCH, ALECC (Corée), ALÉCPA, ALÉCP, ACC Canada-Royaume-Uni, ALÉCU, OMC-AMP
Ententes sur les revendications territoriales globales (si applicable) :	N/A	Nombre prévu de contrats :	1



Détails du besoin

Procédures d'appel d'offres : Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Description des travaux :

L'objectif est d'acquérir des services professionnels pour fournir et installer des licences de produits ou de services Unisys pour les preuves de concepts infonuagiques associées aux systèmes d'applications Unisys d'EDSC. Les travaux comprendront l'installation de produits sous licence Unisys, les services d'ingénierie du système Unisys, l'analyse des causes fondamentales des défauts des produits Unisys, la correction des produits Unisys et le support des produits Unisys.

Exigences de sécurité :

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

1. L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de **FIABILITÉ** en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
3. L'entrepreneur NE DOIT PAS emporter de renseignements ou de biens PROTÉGÉS hors des établissements visés; et l'entrepreneur doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
5. L'entrepreneur doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité; et,
 - b) du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition).

Autorité Contractante : Karine Chamberland

Courriel : nc-solicitations-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Demandes de renseignements :

Les demandes de renseignements concernant le besoin de ce ACAN doivent être transmises à l'autorité contractante identifiée ci-dessus.

LES SOUMISSIONNAIRES SONT PRIÉS DE NOTER QUE LA DISTRIBUTION DES DOCUMENTS DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER NE RELÈVE PAS DU SITE CANADABUYS.CANADA.CA

L'État se réserve le droit de négocier avec tout fournisseur dans le cadre de tout marché.



Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles.